

Énoncé

Document

Début de la « grève du pain » (24 septembre 2012)

« Le syndicat des boulangers de Polynésie française met, ce lundi, sa menace de grève à exécution. Le mouvement est présenté comme étant illimité dans sa durée. Il concerne toutefois uniquement la baguette de pain et non pas les autres produits réalisés par les boulangers. Dans un communiqué, le syndicat des boulangers a de nouveau expliqué, lors du week-end, sa position, à savoir que, selon lui, l'augmentation des charges liées à leur activité justifie pleinement cette demande de hausse du prix du pain [...]

Les boulangers, menés par le président de leur syndicat, Franklin Sui, estiment avoir déjà fait beaucoup de concessions en ayant revu à la baisse leur demande d'augmentation du prix du pain de 70 Fcfp initialement à 60 Fcfp — au lieu de 53 Fcfp actuellement.

Les derniers contacts avec le gouvernement, jeudi et vendredi, n'ont en tous cas pas fait avancer le dossier, le ministère de l'Économie ne proposant toujours qu'une augmentation de 2 Fcfp, ce qui reste « *insuffisant* », a indiqué Franklin Sui joint lundi matin par Tahitinews. « *Le mouvement est suivi par la majorité des boulangers à Tabiti. La balle est désormais dans le camp du gouvernement* », a-t-il indiqué.

En parallèle, un référé est en cours auprès du tribunal administratif afin de faire une expertise sur les éléments constitutifs du prix de la baguette de pain. »

Source : d'après le communiqué du syndicat des boulangers, article tiré du site tahitinews.co.

Questions

1. Quelle est la revendication des boulangers ?

2.

Quel type d'association défend les intérêts des boulangers ?

Avant de répondre aux questions, lisez l'ensemble du document fourni et des questions. Ici, la réponse à la question 2 se situe un peu plus loin (dans l'énoncé de la question 5).

3. Montrez que leur moyen d'action est légal en utilisant vos connaissances personnelles.

4. Quelles sont les deux institutions qui sont intervenues dans le cadre de ce conflit ?

5. Pourquoi participer à la vie d'un syndicat est-il un acte citoyen ?